

Rapport de l'atelier de formation à Bongor et Doba, du 17 au 23 décembre 2023

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet : « **Renforcer la liberté d'expression pour la participation citoyenne à la transition au Tchad** », la coordination des activités dudit projet, composée du Coordonnateur, Leubnodji Tah Nathan, des Chargés de Suivi et évaluation des activités Nodjirma Ndoubayo Ngaro Zolard, et des finances, Benoudji Absalom, s'est portée à Bongor dans la province du Mayo Kebbi, puis à Doba, province du Logone Oriental, pour la tenue des deux (2) ateliers respectifs de formation. Ces ateliers ont porté sur la thématique du « **renforcement des compétences des professionnels des médias sur les pratiques journalistiques afin de les rendre plus dynamiques.** »

La mission de formation s'est déroulée du 17 au 23 décembre 2023. Ces ateliers, de deux (2) jours chacun, visent le renforcement des capacités des journalistes. Quarante et neuf (49) journalistes des médias privés et publics, dont 10 femmes, ont participé aux deux (2) ateliers, qui ont lieu respectivement les 18 et 19 décembre 2023 au **Centre de Lecture et d'Animation Culturelle (Clac) de Bongor**, et les 21 et 22 décembre 2023 au **Centre Diocésain de Formation Permanente de Doba**. Vingt et trois (23) radios, dont deux (2) publiques, ont bénéficié de ces 2 ateliers de formation.

Le profil des participants est constitué des journalistes reporters, des animateurs et des producteurs. Certains responsables des médias, notamment des directeurs des radios y ont pris part aussi.

Déroulement des ateliers

L'atelier de formation, qui a été plus pratique par les exercices en groupe, a adopté une approche méthodologique participative. Il a été conduit par l'ancien journaliste et formateur, Laoukoura Sa-Ndoudjinang.

Le formateur, dans un premier temps, a rappelé brièvement le respect des questions d'éthique et de déontologie du journaliste dans le traitement de l'information. Ce brève rappel est dû au fait que, selon le formateur, tous les journalistes, du moins presque, ont de la compétence. Par ailleurs, les questions de l'éthique et de la déontologie, poursuit-il, ont été beaucoup abordées lors des différents ateliers des formations. Il importe, donc, pour cet atelier, précise le formateur Laoukoura Sa-Ndoudjinang, de mettre plus d'accent sur le rôle et la

mission du journaliste tchadien, par des cas pratiques, en matière de la gouvernance publique au Tchad, afin de contribuer à transformer les populations en des citoyens tchadiens, à même capables de connaître leurs devoirs et droits, et faire valoir la défense de la liberté d'expression et d'opinion. C'est le rôle essentiel, soutient le formateur, d'un journaliste ou d'un média dans un processus de bonne gouvernance. Car, c'est à ce jeu combien important, soutient Laoukoura Sa-Ndoudjinang, qui permet à la population de vérifier et d'évaluer de manière permanente les actions des partis politiques et celles des administrations publiques. Il s'agit, explique le formateur, pour les journalistes tchadiens, de contribuer à transformer les populations en des citoyens tchadiens. Or, ce rôle, ajoute le formateur Laoukoura Sa-Ndoudjinang, les journalistes et professionnels des médias ne le font pas, sinon pas assez. Les journalistes tchadiens, en effet, au regard de la gouvernance publique et de son impact presque nul sur le bien-être de la population, ont une mission cruciale. Cette mission consiste à assurer une série des droits, mais aussi des devoirs, pour les populations. Cette responsabilité sociale spécifique au journaliste, rappelle le formateur, est conférée au journaliste de par l'exercice de son métier d'informer, d'éduquer, de sensibiliser etc. Car, le journalisme, en tant que profession, trouve, en fait, sa raison d'être dans ce service qu'il rend aux citoyens de son village, de sa ville, de sa région et de son pays.

Alors, comment les journalistes tchadiens doivent-ils faire pour que la population soit citoyenne ?

Ils doivent mettre les citoyens et leurs préoccupations quotidiennes au centre des traitements de l'information. La population doit être informée sur tout ce qui est susceptible d'affecter sa vie quotidienne, celle de sa ville ou de son village. Il va sans dire, précise le formateur, que les autorités publiques et les acteurs de développement ont, quant eux aussi, d'être sensibilisés aux problèmes réels des populations afin de mettre l'action publique, par exemple, en adéquation aux préoccupations de ces citoyens.

Pour cela, les journalistes et professionnels des médias, eux-mêmes, se doivent, d'abord, de connaître les régimes, les modes de gouvernances publiques, les institutions publiques, les textes et lois qui encadrent la vie en société, a noté le formateur. Car, les compétences à elles seules rédactionnelles ne suffisent pas. Les journalistes doivent se cultiver et disposer d'une bonne documentation. Beaucoup des journalistes ne lisent pas suffisamment, par exemple, les textes et lois de la République pour la sensibilisation de la population.

Le journaliste ne doit pas se laisser dicter par l'agenda de l'actualité. Il est le seul à même capable de savoir ce qui est utile pour la population de ce qui sert l'intérêt d'une personne particulière. C'est-à-dire identifier et médiatiser les

problèmes importants auxquels est confronté le pays, une ville, un village afin de d'obliger les autorités publiques et ou acteurs de développement à y apporter des solutions.

En effet, les journalistes peuvent transformer les populations en citoyens que si les productions et publications médiatiques mettent l'accent sur les critères réels de la citoyenneté, particulièrement par les droits des enfants. C'est une orientation pour faire sortir la population de son état d'ignorance à celle de la citoyenneté. Car, ils sont des citoyens en devenir. Les droits des enfants à disposer d'un extrait de naissance, d'être scolariser, d'avoir la carte d'identité nationale et de la carte d'électeur, par exemple à l'âge de la majorité, enfin, doivent être au centre, au mettre titre que les autres questions de gouvernance publique, dans les publications, productions des médias. Il s'agit, pour les journalistes et les professionnels des médias, de par leur capacité à faire dialoguer les connaissances par les débats, d'interpeller les forces politiques par les interviews, de rendre compréhensifs les problèmes compliqués de la gouvernance publique par les analyses, commentaires et reportages, etc. d'emmener les populations à connaître leur liberté d'expression et d'opinion, lorsqu'elles s'expriment par groupement ou association. Car, la liberté d'expression et la liberté d'opinion, ajoute le formateur, ne « tombent pas du ciel. »

Ce n'est pas une tâche facile, observe le formateur. Parce que, premièrement, les journalistes tchadiens exercent dans la précarité totale. Deuxièmement, il y a moins de prise de conscience de la population du rôle des médias et de la volonté des autorités publiques de s'en saisir pour informer, sensibiliser, vulgariser les décisions publiques et d'éduquer la population tchadienne. Troisièmement, en tant que force d'influence de la mentalité des masses populaires et de surveillance de l'action publique, les journalistes et les médias sont victimes de traques, de violences physiques et menaces des autorités des autorités. Mais, **ils doivent vaincre la peur pour jouer leur rôle de Co-constructeur de la citoyenneté tchadienne.** « Il faut vaincre la peur en nous. Si nous ne jouons pas notre rôle, nous **risquons d'être des complices des violations des libertés d'expression et d'opinion** », a appelé le formateur Laoukoura Sa-Ndoudjinang.

Recommandation des participants

Enfin, en termes de recommandations, (voire les fiches d'évaluation) les participants ont émis le besoin d'être formés sur les thèmes suivants :

- ✓ Médias et technologie ;
- ✓ Ecriture journalistique, gestion et animation d'une rédaction ;
- ✓ Communication et web-média ;
- ✓ Prise de vue, montage audiovisuel ;
- ✓ Traduction des journaux parlés et émissions en langue locale ;

- ✓ Formation des techniciens des radios ;
- ✓ Sécurité des journalistes, protection des femmes journalistes lors des reportages et dans les rédactions ;
- ✓ Techniques d'animation et réalisation des émissions ;
- ✓ Ecritures journalistiques des médias en ligne ;
- ✓ Gestion des radios communautaires.

Fait à N'Djamena, le 27 décembre 2023

Le chargé de Suivi des activités

Nodjiram N. Ngaro Zolard